

Lettre d'André Rolland de Renéville à Jean Paulhan, 1951-04-10

Auteur : Rolland de Renéville, André (1903-1962)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Citer cette page

Rolland de Renéville, André (1903-1962), Lettre d'André Rolland de Renéville à Jean Paulhan, 1951-04-10, 1951-04-10.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15821>

Copier

Information sur la lettre

Date 1951-04-10

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 11/05/2022 Dernière modification le 28/11/2025

10 Avril 1951

11 rue Madame 16^e

Mon cher Ami

Si vous pouvez écrire à Lucien Descaves en sa qualité de membre de la Commission Paritaire du Ministère du Travail, pour lui demander d'accueillir la demande de retraite que Jean de Boschère a formée devant cet organisme (à titre de vieil homme de lettres) vous pourrez maintenant le faire utilement. En effet vous pourrez indiquer en même temps : M. Descaves que Boschère, belge d'origine, vient d'être naturalisé français par décret du 16 Mars 1951, publié au Journal Officiel

du 25 Mars 1951.

Pour tout renseignement complémentaire
M. Descaves peut faire s'crire à
Jean de Boscheia 184 rue Natio-
nale - La Châtre. (Indre)

Merci de votre belle note en forme
de lettre. Votre ouvrage sera passion-
nant et magnifique. Il faut le termi-
ner le plus vite possible.

" Mes amis... ? mais ce sont tous les poë-
tes de l'antiquité, et ensuite tous ceux du
Romantisme et du Symbolisme. De nos
jours je crois bien que je suis presque
le seul essayiste (et en tous cas le
premier) à avoir tenté d'esquisser
un corps de doctrine, l'ensemble de
leurs affirmations. Il est vrai que depuis,
Whal, Béguin et quelques autres, ont
pris ma thèse à leur compte, ou tout
au moins ses principaux éléments.

" Des illusions... ? Oui, bien sûr, l'univers
est peut-être lui-même un rêve de Dieu.
Votre conviction d'exister, nos desirs, nos

pensées, nos convictions sont des illusions. Le Bouddhisme prend l'illusion universelle comme point de départ de sa doctrine. Et dans ses lettres à Cazalis, Mallarmé se réfère au Bouddhisme.

Il est vrai que je fais glister la votre conception de l'illusion par rapport à la raison, à une conception métaphysique de l'illusion. Mais la démarche philosophique est une chaîne sans fin. L'on ne peut s'arrêter à l'un de ses chaînons.

Sans doute avec vous du ressentir, chemin faisant, la tentation de noter que l'illusion des rétrogradeurs est moins favorable à la création artistique que celle de leurs ennemis. Et cela paraît

Si vrai que l'on en vient à ausculter
avec délices et stupour les créations des
êtres que la raison a quittés, on n'a
pas encore gagné. (Aut luut)

J'avoue que c'est là une vue pragmati-
que, et non pas tout à fait une jus-
tification. Mais elle doit rendre
malgré l'élaboration d'une logique
critique qui se tiendrait à guile dis-
tance des deux partis, ruinerait leurs
justifications respectives, et apporterait
un troisième point de vue, non af-
fecté d'illusion. Sans doute est-ce
d'ailleurs ce que vous pensez en écrivant:
"Et quel est le raisonnement, après tout,
qui ne se fonde sur une illusion rectifiée?"

Vos plus affectueuses pensées
à tous deux

André